

CAP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste

habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 1092

VENDREDI 24 AVRIL 2015

Dispensé de timbrage BREST CTC

Pourquoi le téléphérique ?

Où en est le projet du fameux téléphérique brestois ? Bernadette Malgorn, chef de file de l'Alliance pour le Finistère avait voulu en faire l'enjeu de l'entre-deux tours des élections départementales. Bien mal lui en a pris.



Un mode de transport innovant

Le 9 avril, une réunion publique était organisée à la mairie de Brest, quelques jours avant le début de l'enquête publique, pour présenter et expliquer ce projet innovant et écologique qui s'inscrit dans le projet de nouveau quartier des Capucins. En trois minutes, les passagers pourront traverser la Penfeld entre le bas de la rue de Siam et le plateau des Capucins, où vivront 1 200 personnes et où sera implantée une médiathèque.

La droite finistérianne a tenté d'en faire un enjeu électoral sous prétexte d'une participation financière du Département. Pourtant ce projet a fait l'objet d'une large consultation depuis 2012.

Ce projet reviendra à environ 20 millions d'euros. « Il sera entièrement financé par le versement transports », a souligné Jean-Luc Polard, vice-président de la métropole. Il bénéficiera aussi de subventions du Département, de la Région et de l'Europe. En effet, tant en matière de cohésion sociale que de transport propre, le téléphérique répond totalement aux orientations de ces collectivités.

Si la droite a voulu faire de ce dossier un enjeu politique, les Brestois, quant à eux se posent de légitimes questions qui ont toutes obtenues des réponses claires et argumentées à l'occasion de la réunion d'information du 9 avril.

Le coût de fonctionnement de cet équipement s'élèvera à 700 000 euros par an.

Il sera totalement intégré au réseau de transport public et sera accessible avec les mêmes titres de transports que les bus ou le tram. 675 000 voyageurs par an sont attendus. Ils circuleront dans des cabines de 15 m² pouvant transporter, au maximum, 60 personnes. Ces cabines, ainsi que les deux stations, ont été conçues pour pouvoir accueillir des personnes en fauteuil roulant. La signalétique a également été prévue pour les personnes non-voyantes.

La sécurité est l'une des questions qui revient le plus souvent. Le transport par câble est l'un des plus encadrés et des plus sûrs. Les normes ont été édictées pour des équipements fonctionnant dans des zones de montagnes, une partie de l'année, et gérés par des personnels souvent polyvalent. Dans le cas de Brest, la situation est totalement différente. Le téléphérique sera géré toute l'année, par du personnel qualifié. Contrairement aux idées reçues, le vent est bien plus violent en altitude, qu'au bord du littoral. Mais, jusqu'à 70 km/h les passagers ne sentiront aucun mouvement.

Réticente à toute innovation et toujours prompte à dénoncer les projets urbains, la droite finistérianne a voulu tromper les électeurs en faisant d'un projet brestois, un enjeu départemental. Fort heureusement ils n'ont pas été dupes.

CAP
FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 23/04/2015



Urgence

L'Union européenne ne peut plus détourner les yeux et refuser de regarder ce qui se passe en Méditerranée. La disparition de 700 réfugiés, dans le naufrage d'un chalutier la semaine dernière, appelle des réponses fortes de la part de l'Union européenne.

D'abord, en renforçant le dispositif de surveillance et de sauvetage de manière à éviter de nouveaux drames.

Ensuite, la politique migratoire de l'UE nécessite d'urgence un débat approfondi entre États membres, éventuellement à l'occasion d'un Conseil européen extraordinaire, pour définir ensemble une politique européenne migratoire solidaire, responsable et coordonnée.

Les individus qui obligent des réfugiés à embarquer sur des navires vétustes pour traverser la Méditerranée, doivent être poursuivis et considérés comme des assassins.

PS29

Chiffre de la semaine

9 millions

C'est le nombre de ménages, des classes populaires et moyennes, qui verront le montant de leur impôt sur le revenu baisser cette année.